

# European School of Law

Recherche

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Recherche](#) > [Actualités de la Recherche](#) > [Manifestations scientifiques](#)

## Des règles et des normes pour l'Espace numérique conférence Les mardis d'Assezat avec la participation de Celine Castets-Renard IRDEIC

---

2 février 2016  
17h30

Hôtel d'Assézat, Salle Clémence Isaure, rue de Metz

Nouveau territoire transnational du droit, le numérique est aujourd'hui l'objet d'un remarquable engouement auprès d'une multitude d'acteurs publics et privés, poursuivant des objectifs altruistes ou lucratifs.



Omniprésent dans la vie sociale et économique, on attend du numérique qu'il soit : le levier de la croissance économique, l'outil d'une transparence gouvernementale dans les rapports entre l'administration et ses administrés, le support d'applications majeures notamment dans le domaine de la santé et, enfin, le moyen de communication privilégié entre les individus.

Pourtant, force est de constater que ce nouvel espace mérite une réflexion profonde sur ses modes de régulation normative, encore à construire. Si des normes spéciales ont déjà été adoptées pour régir les évolutions des technologies de l'information et de la communication, elles s'avèrent aujourd'hui insuffisantes pour faire face aux potentialités récentes et à venir des objets connectés générant une collecte massive de données. Leur traitement algorithmique va s'amplifier, au risque d'une gouvernance par le chiffre. Il est aujourd'hui essentiel de poser les limites et responsabilités face à une technologie dont les usages pourraient échapper à l'homme ou nuire aux individus les plus faibles. Il convient aussi de s'interroger sur la façon dont le droit se construit face à une technologie qui irrigue toutes les activités économiques et sociales.

: Gaëlle LE MERER  
[irdeic@ut-capitole.fr](mailto:irdeic@ut-capitole.fr)

Document(s) à télécharger • [tract Castets-Renard.pdf](#)

Mise à jour le 29 janvier 2016

[Académie des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres de Toulouse](#)